



Appel à candidatures à destination d'artistes professionnels

Mise à disposition de la Galerie Hors-Champ pour des expositions collectives ou individuelles

Loire-Authion (49) - Année 2025

Dans le cadre du volet arts visuels de son Projet Artistique et Culturel de Territoire, la commune de Loire-Authion dans le Maine-et-Loire poursuit son soutien à la pratique et à la diffusion artistique en mettant à disposition un espace d'exposition à des artistes plasticiens professionnels : la Galerie Hors-Champ.

Cette mise à disposition est proposée à tout artiste professionnel, collectif ou association œuvrant à la diffusion d'artistes professionnels, sélectionnés par un comité pour la mise en œuvre d'une exposition et dans certains cas d'ateliers de pratique artistique.

Les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de cette mise à disposition sont les suivants :

- Favoriser la diffusion de l'art sur le territoire de Loire-Authion dans le cadre de son Projet Artistique et Culturel de Territoire,
- Accompagner des artistes dans la diffusion de leurs œuvres, à l'occasion d'expositions individuelles ou collectives,
- Permettre aux habitants du territoire de découvrir des œuvres et le processus de création.

1- LE LIEU

Située dans le bourg de la commune déléguée de Saint-Mathurin-sur-Loire, au 10 levée du Roi René, la galerie est composée de 3 salles pouvant accueillir des expositions et des ateliers (surface totale 80m²). Un studio de 20m² et 2 salles de travail à l'étage sont intégrés à la galerie. Cet étage n'est pas accessible au public (présentation des lieux en annexe).

Le lieu étant équipé de cimaises et de socles, aucun nouveau trou ne pourra être fait dans les murs.

2- MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE LA GALERIE

Mise en œuvre

L'artiste, le collectif d'artistes ou l'association prendra entièrement en charge son exposition (transport des œuvres, communication sur l'exposition (création et diffusion de supports), vernissage, permanences, assurances des œuvres et responsabilité civile).

L'ouverture de la galerie est à la charge de l'artiste, du collectif ou de l'association. Les horaires d'ouverture pourront faire l'objet d'une concertation avec les services de la commune.

La commune fera apparaître les informations transmises par l'artiste sur ses supports de communication (plaquette annuelle – cf. annexe, site internet, agendas, réseaux sociaux) et se chargera du référencement sur des réseaux identifiés (Scéno, infos locales et All ready made), sous réserve des dates de transmission des données et de publication des supports. Dans le cas d'impression de supports par l'artiste, la commune s'engage à les diffuser dans ses bibliothèques.

La commune assurera la coordination administrative du projet et la maintenance du lieu.

Durée

La durée des expositions est de 2 semaines et 3 week-ends et comprise entre juillet et décembre 2025. Les projets plus ponctuels ou événementiels qui répondront aux objectifs poursuivis par la commune seront également étudiés attentivement. Pour une diversité des expositions, l'artiste ne pourra pas exposer plus d'une fois par saison.

Le calendrier des expositions sera articulé entre les disponibilités des différents artistes et les événements de la commune pouvant avoir lieu au sein de la galerie.

Vente des œuvres

L'artiste pourra vendre ses œuvres s'il certifie être en règle avec ses obligations fiscales et sociales.

La commune ne prendra pas de commission sur les ventes.

Rémunération du droit d'exposition

Un droit d'exposition sera versé à l'artiste, aux artistes ou à une structure (sous réserve de ses statuts) à hauteur de **700 € TTC** pour toute la période d'exposition (correspondant à minima à 12 demi-journées d'ouverture).

Action de médiation (facultatif)

Sans qu'il s'agisse d'une obligation contractuelle, toutes les initiatives venant des artistes en rapport avec le plan d'éducation culturelle et artistique de la commune Loire-Authion seront les bienvenues (rencontres avec les scolaires, ateliers, etc.).

Elles pourront faire l'objet de prestations spécifiques financées par la commune de Loire-Authion.

Les projets pourront être préparés en amont avec la Direction Action culturelle de la commune de Loire-Authion.

3- CADRE JURIDIQUE

Une convention de mise à disposition spécifiant les engagements de l'artiste et la collectivité sera signée avant le début de l'occupation des lieux. Cette convention peut être transmise pour information sur demande auprès de la Direction Action culturelle.

Une attestation de responsabilité civile est demandée à l'entrée dans le lieu et un état des lieux sera effectué lors de la remise des clés.

4- CANDIDATURES

Statut

Cette mise à disposition peut être consentie à tout **artiste plasticien professionnel, collectif ou association œuvrant à la diffusion d'artistes professionnels.**

L'artiste ou le collectif doit être inscrits à l'Urssaf Limousin ou être en capacité d'émettre une facture avec un numéro SIRET.

Comité de sélection

Ce comité, composé d'élus, techniciens du territoire et professionnels de l'art contemporain se réunira au premier trimestre 2025 afin de sélectionner les artistes répondant aux modalités d'accession (accessibilité des œuvres au public, exigence artistique, diversité des expositions et proposition de pratiques artistiques).

Dossier de candidature

Les artistes, les collectifs d'artistes ou les associations devront adresser dans un même document :

- une présentation du parcours artistique et de la démarche et, le cas échéant, des propositions d'actions de médiation,
- une présentation du projet avec un portfolio,
- leurs disponibilités entre juillet et décembre 2025.

L'ensemble du dossier ne devra pas excéder 10 pages.

Les dossiers de candidatures sont à transmettre au plus tard le **lundi 3 février 2025 midi** par mail à l'adresse culture@loire-authion.fr en précisant « Appel à candidatures Galerie Hors-Champ 2025 » dans l'objet du mail. Un accusé de réception vous sera envoyé.

Pilotage du projet

Direction Action culturelle de Loire-Authion

Pour tout renseignement : culture@loire-authion.fr / 02.52.21.10.08

Annexes

>> Plan du rez-de-chaussée de la Galerie Hors-Champ



>> Photos de la galerie

*Façade de la galerie
(en 2025, une ouverture est prévue pour faire
une entrée à droite et transformer l'entrée
actuelle en vitrine)*



Rez-de-chaussée - pièce 1



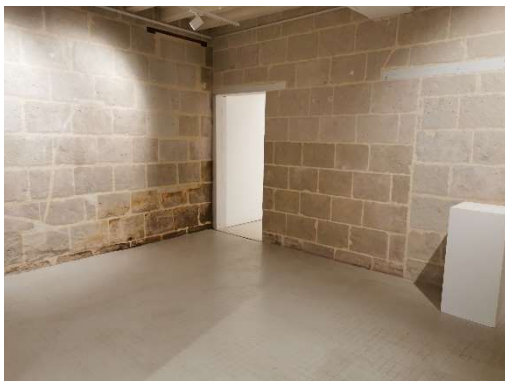
Rez-de-chaussée - pièce 2



Rez-de-chaussée - pièce 2



Rez-de-chaussée - pièce 3



Rez-de-chaussée - pièce 3



1e étage – espace de travail (étage non accessible au public)



1^e étage - studio



1^e étage - studio



Le matériel mis à disposition : des socles d'exposition de différentes dimensions et un chevalet pour l'affichage extérieur.

Les équipements du studio : canapé convertible (draps fournis), mini-four, micro-ondes, bouilloire, cafetière, vaisselle.

Le studio n'est pas équipé de machine à laver.

Le lieu est équipé du wifi.

>> Plaquette 2024 (support créé par la commune)

HORS-CHAMP
espace d'art actuel

expositions 2024
du 27 avril au 8 décembre
St-Mathurin-sur-Loire

Galerie Hors-Champ
10 levée du Roi René, St-Mathurin-sur-Loire
loire-athion.fr
culture@loire-athion.fr / 02 52 21 10 08

Double jeu
Oeuvres de la collection du FRAC
des Pays de la Loire

► 27 avril au 16 juin
Avec : A Constructed World, Wilfrid Almeida, Pierre Besson, Hans Peter Feldmann, Philippe Horteau, Asier Mendizabal, Andrew Miller, Ad Minelli, Camila Oliveira Faiselough, Abraham Poincheval & Laurent Tixador, Alain Séchas, Pierrick Sorin et Donelle Woolford.

Alors que la France organise ses JO, cette exposition propose un autre regard sur les jeux ! Si certains artistes intègrent le jeu dans leur processus de création ou créent des jeux de société inédits, d'autres s'immergent dans les mondes virtuels et les images fabriquées. Double jeu réunit peintures, photographies, sculptures et vidéos passées dans la collection du FRAC des Pays de la Loire.



Entrée libre • Week-ends et jours fériés
10h30 à 13h et 14h30 à 18h30

Vernissage le samedi 27 avril à 11h

Poursuivez l'exploration à la médiathèque de Saint-Mathurin-sur-Loire avec la découverte d'un ensemble de jeux d'artistes.

Entrée libre • Mardi, vendredi 16h à 18h30, mercredi 15h à 18h, samedi 10h à 12h30.

Partez à la rencontre d'artistes professionnels avec huit expositions programmées dans le cadre de la mise à disposition de la Galerie Hors-Champ.

D'air, d'eau, de terres
Mathilde Bodiguel & Quentin Geslan
► 29 juin au 14 juillet
Détournement, peinture à l'huile, aquarelle & photographie argentique

Croisements
Marie Vandooren
► 21 septembre au 6 octobre
Séigraphie, peinture sur toile & sur papier

Dessiner l'espace
Florent Cordier
► 20 juillet au 4 août
Sculpture & peinture

Nuées
Mélanie Pasquier
► 12 au 27 octobre
Peinture, dessin & volume

Sous la surface
Camille Bleu-Valentin x Kundiqui
► 10 au 25 août
Installation & photographie

Habiter demain
Patrick Santoni
► 1^{er} au 17 novembre
Peinture & impression numérique

Trace de temps
Simon Pavec
► 31 août au 15 septembre
Céramique

Un trou pour passer la tête
Louise Perrussel & I An Misny
► 23 novembre au 8 décembre
Sculpture

Entrée libre le week-end et en semaine selon les artistes.
Plus d'informations sur loire-athion.fr

Crédits : Direction de la Communication Loire-Athion - Photo 2024 - Couverture : ©Sof de Lutz, Donelle Woolford, 2023. Photographie : Christian Lamy